Pièce n° 2

VILLE DE SION

Modification partielle du plan d'affectation des zones

Site du Couvent des Capucins et de St-Georges

1: 1'000

LEGENDE :

- : Périmètre de la modification partielle
- : Périmètre PQ : à titre indicatif
- : Périmètre à aménager (cf cahier des charges)
- : Zone d'intérêt général A
- : Zone de vieille ville
- : Zone de protection des sites construits
- : Zone centre III
- : Zone individuel coteau sensible

A titre indicatif

- : Constructions existantes

16 mai 2019

Adopté par le Conseil Municipal, le .....

Le Président ..... Le Secrétaire .....

Adopté par le Conseil Général, le 18 décembre 2017

Le Président ..... Le Secrétaire .....

Homologation par le CE, le .....

priod dayer sàrl
dixence 47H . 1950 sion
027 395 10 42 . 079 388 85 70
prioddayer@netplus.ch

Document de travail à l'usage du Conseil général